



**Présents :**

M. le Maire, MM. FAUCHEUX Sébastien, GRASSET Pascal et LANDFRIED Denis, Mmes JOUIS Anne, MALBEAU Solène et BIGOT Angélique

**Autres présents :** M. BLIN Laurent, chargé de communication et culture

**Absents excusés :**

---

Ordre du jour

1. Bilan de la saison estivale
  - a. Les Terrasses en Fêtes
  - b. Le Loir en Fête
  - c. Par-delà les villages
2. Programmation culturelle
  - a. Groupes / artistes sollicités pour novembre 2022
  - b. Calendrier 2023
3. Marché de Noël
  - a. Organisation
  - b. Animation
  - c. Commerçants et artisans
  - d. Décoration de Noël
4. La France en courant
5. Le Comice 2023
6. Prochaine réunion





## 1. Bilan de la saison estivale

### a. Les Terrasses en Fêtes

*Un bilan est fait à la commission avec des retours très positifs, en synthèse les « moins » et les « plus » des manifestations.*

#### Les moins :

- 1<sup>ère</sup> Installation au sol, disposition dans un angle de la place avec un public face au soleil.
- Foodtruck qui honore des commandes extérieures en plus des commandes in situ donc risque de pénurie avant la fin de soirée
- Foodtruck à tarif non unifié
- Pas de musique en fond pour animer l'espace en attendant le concert
- Gestion du déplacement en cas d'intempérie

#### Les plus :

- Affluence avec environ 1 000 spectateurs (cumul)
- Buvette avec les associations toujours dans une bonne ambiance
- Gestion du rangement en fin de soirée (élus)
- Meilleure disposition des tables
- Installation sur plateau scénique en hauteur dos au Château
- Groupe très dynamique avec jeu scénique
- Nouveaux Foodtruck en complément « Les P'tits Toqués » et « La P'tite Nanite qui ont très bien marché
- L'installation de L'Odyssée s'est faite malgré l'urgence et le public a apprécié le nouveau dispositif

#### Plusieurs remarques d'élus :

Angélique : « *Un questionnaire de satisfaction pour l'ensemble des protagonistes ainsi qu'un bilan de la saison afin de pouvoir inciter d'autres associations à participer et pour l'année prochaine faire la promotion auprès des artistes du succès de notre concept* »

Denis : « *Adapter les horaires aux conditions de luminosité entre la date de début juillet et celle de fin août* »

Angélique : « *Rappeler sur l'affiche le changement de lieu en cas d'intempéries* »

Angélique : « *Préparer une com' de dernière minute au cas où* »

#### En conclusion :

- Le concept a trouvé son public, les teasers vidéo sur les réseaux sociaux et la communication 1h avant a eu un effet positif.
- Les groupes avec un volet « animation scénique » sont fortement appréciés. Peut-être s'orienter sur un théâtre plein-air en alternance avec le volet musical.
- L'espace tel qu'il a été exploité sur les dernières dates est optimal, il conviendrait de « pimper » le tout avec des guirlandes, un espace « lounge » (mobilier Tiers-Lieu), des poubelles pédagogiques gestion des déchets ...
- Les foodtrucks doivent s'engager à travers une convention d'utilisation de l'espace public qui les engage sur leur venue et leurs responsabilités quant au site (gestion des déchets, pollution, nuisances, etc ... et sur l'application d'un tarif plafonné (ex. sushis) à la portée des bourses des usagers.
- La sonorisation de la ville en complément est opérationnelle mais prévoir un lecteur MP3 en boucle son.
- Astreinte du personnel pour le rangement du matériel à prévoir ?



**b. Le Loir en Fête**

*Un bilan est fait à la commission avec des retours très positifs, en synthèse les « moins » et les « plus » de la manifestation.*

- Les plus :
  - Site « Prairie St Léonard » qui se prête à l'événement
  - Accessibilité piétonnière
  - Feu d'artifice de qualité
  - Manifestation attendue par la population
  - Brumisateur très appréciée de tous
  - Buvette des pompiers efficace
- Les moins :
  - Sécurisation du site (sortie de secours de la foule, proximité de l'eau)
  - Feu d'artifice tiré à proximité de la végétation (contrôle sécurité validé en amont)
  - Marché forcée de l'éclairage public pas opérationnel le soir
  - Manque de tables et bancs
  - Toilettes de qualité très inférieure à ce que l'on peut attendre et offrir aux usagers
  - Groupe G'Live partenaire depuis 3 ans à renouveler
  - Sécurité absente malgré un contrat passé avec la société

**Plusieurs remarques d'élu(e)s :**

Sébastien : « Je me suis moi aussi interrogé sur le site même si c'est le même depuis des années, ce qui m'interroge c'est la sortie du public en cas d'incident avec le passage de la passerelle. »

Sébastien : « ce ne sont pas les « bois » autour qui m'inquiète car ce sont des zones humides mais plutôt l'herbe au sol »

Denis : « L'absence de sécurité le soir pose un souci et la sécurisation à l'arrière du site doit être revue, un barrière et un boitage d'un flyer précisant l'accessibilité du site doit être anticipé »

Angélique : « J'ai été contacté par l'éventuelle sortie du sommeil de l'association « Fête du Loir » qui a encadré pendant 30 ans cette manifestation mais à ce jour aucune demande n'a été faite auprès de la mairie »

Anne : « En tant qu'ancienne adhérente de l'association je n'ai à ce jour aucun écho sur la sortie de sommeil de l'association » corroborer par Sébastien lui aussi ancien adhérent de l'association

Angélique : « Si l'association devait revenir la collectivité n'aurait pas de difficulté à « céder » l'organisation entre la gestion de la buvette et les animations »

Angélique : « En tout état de cause, faute d'association, la collectivité proposera à nouveau la buvette aux pompiers qui sont partenaire de cet événement depuis de nombreuses années »

Angélique : « La prestation G-Live peut être remise en concurrence après 3 ans de partenariat, d'autres sociétés d'événementiels peuvent se positionner »

**En conclusion :**

Maintenir le concept en poussant la réflexion sur l'animation auprès d'autres sociétés d'événementiels  
Repenser l'occupation de l'espace du site.

La peupleraie par son acquisition offrira de nouvelles perspectives au site.



**c. Par-delà les villages**

*Un bilan est fait à la commission avec des retours très positifs, un appel du contexte temporel et organisationnel en préambule, une synthèse les « moins » et les « plus » de la manifestation, les réactions des élu(e)s et les conclusions.*

L'organisation a été souscrite avec l'OTALS Expérience, Durtal en première commune du territoire partenaire suite à l'évolution de l'association ; Rappel du contexte : L'association OTALS créée en 2017 évolue en avril 2022, suite au non-renouvellement de la convention précédemment passée avec la communauté de communes Anjou-Loir-et-Sarthe. L'acronyme OTALS (qui voulait dire Office de Tourisme Anjou Loir et Sarthe) demeure mais signifie maintenant : Organisations et Technologies, Arts, Loisirs et Spectacles. Ce dossier a été initié depuis plusieurs mois déjà avant même la scission (1<sup>er</sup> contact le 25 novembre 2021) et validé courant mars 2022.

1<sup>ère</sup> réunion d'organisation le 7 juillet 2022 en présence de Laurent BLIN, fraîchement arrivé, afin de définir les contours de la manifestation. D'autres rendez-vous ont déjà eu lieu en interne mairie avec les Services Techniques ; A l'issue de cette rencontre une feuille de route a été réalisée en interne et complétée par OTALS (Marie) en mettant en exergue les tâches du personnel communal pour cerner la part « Mairie » dans ce dispositif.

**Bilan chiffré de la soirée**

- 800 spectateurs présents (380 spectateurs en moyenne en 2021)
- 500 repas vendus par les Food trucks (257 repas en moyenne en 2021)
- + 7000€ de CA réalisés sur les Food trucks et la buvette
- 2 concerts
- 1 artiste plasticienne
- 1 projection monumentale de 18 min présentée 2 fois
- 4 articles de presse : Courrier de l'Ouest, Nouvelles de Sablé, Actu.fr
- 1 encart dans le magazine du département
- 1 interview radio sur Radio G
- 50 affiches conçues et imprimées par OTALS
- 500 programmes conçus et imprimés par OTALS
- 1 teaser vidéo réalisé par la mairie de Durtal
- 1 teaser vidéo de la projection réalisée par OTALS



<b>Constat</b>	<b>Solution</b>
<p><b>Electricité</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Ampérage insuffisant pour les foodtrucks</li> <li>• Coupures pendant la soirée au niveau des exposants</li> <li>• Boitier défectueux : 1 prise manquante / pas de terre</li> <li>• Pas d'agent technique/technicien électricité d'astreinte lors de la soirée</li> <li>• Disparition de 2 rouleaux de câble OTALS</li> </ul>	<p><b>Electricité</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Fiche des besoins électriques plus détaillée par poste</li> <li>• Penser et organiser les points électriques beaucoup plus en amont avec un cahier des charges écrit</li> <li>• Point avec les équipes techniques pour l'installation électrique plus en amont</li> <li>• Vérifier la conformité des boitiers mis à disposition</li> <li>• Prévoir un agent technique habilité électrique sur place pendant la soirée</li> </ul>
<p><b>Marché nocturne</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Les exposants ont fait peu ou pas de ventes</li> <li>• Certains exposants se sont plaints de la rue en pente</li> </ul> <p>Problème d'électricité et manque de passe-câbles</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Un marché nocturne a-t-il sa place dans cette configuration ?</li> <li>• Proposer des solutions alternatives ?</li> <li>• Choix des commerçants en lien avec le thème (ex. pas de vendeur de matelas ou de lampe de salon ...)</li> <li>• Imposer la venue avec du matériel (rallonges)</li> </ul>
<p><b>Communication</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Communication trop tardive</li> <li>• Impression des affiches + création et impression des programmes à la charge d'OTALS</li> <li>• Coût de la communication ne faisait pas partie du devis</li> <li>• 1250€TTC supplémentaires –refacturation mairie?</li> <li>• Délai de livraison des banderoles trop long</li> </ul>	<p><b>Communication</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Prévoir en lien avec la mairie un plan de communication et détailler qui prend en charge quoi, la Mairie a imprimé toutes les affiches en interne (coût)</li> <li>• Communication doit venir de la mairie sinon confusion sur l'organisateur</li> </ul>
<p><b>Espace repas</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Manque de tables</li> </ul>	<p><b>Espace repas</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Ajouter des mange-debout pour permettre de poser son verre en complément des tables</li> </ul>
<p><b>Commerçants</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Fin du service des restaurants à partir de 21h</li> </ul>	<p><b>Commerçants</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Organiser une réunion d'information au départ de la mise en place de l'événement pour recueillir les avis et idées et les impliquer dès le départ</li> <li>• Les convier à la réunion de bilan</li> </ul>



**Plusieurs remarques d'élue(s) :**

M. le Maire : « Les boîtiers électriques ont engendré beaucoup de travail avec des appels à différents interlocuteurs pour finalement réactiver un abonnement coupé il y a quelques années avec l'installation d'un compteur temporaire qui fera la jonction avec la brocante internationale de septembre »

Angélique : « Un questionnaire pourrait être développé afin de pouvoir adapter notre organisation aux protagonistes dont les commerçants en premier lieu »

Solène : « La démarche était de favoriser les commerçants à travers l'occupation de la rue Saint Pierre mais au final l'objectif n'est pas atteint. »

Angélique : « L'occupation de la rue Saint Pierre est une bonne idée et nous devons garder le concept mais le revisiter avec nos compétences d'organisation, la sonorisation de la rue serait un plus pour aller plus loin et plus de food-truck pour répondre à la demande »

Lecture est faite des devis reçus.

Pascal : « Les devis sont trop élevés pour que Durtal ou n'importe quelle autre commune adhère, le concept, à la genèse, sous l'ère OTALS (Office Tourisme) n'était pas aussi élevé, si l'on se passe de la vidéo nous sommes capable d'organiser la même manifestation sans l'appellation « Par-delà les villages » »

M. le Maire : « Faire la prochaine date à Gouis serait une réponse aux attentes des habitants »

Angélique : « L'idée serait de développer un concept quartiers en investissant le quartier de Gouis et pourquoi pas Saint Léonard l'année suivante »

Denis : « L'idée de faire vivre le Château à travers une animation « médiévale » au cœur de ville est à exploiter même si l'on se heurte à la non-volonté des propriétaires de participer à la vie de la commune »

Pascal : « Avant tout il conviendra de solutionner la participation des élu(e)s dans le sens général, sans être de la commission culture ces projets doivent intéresser les 23, la mise en place d'un Doodle pour mobiliser tout le monde sur les dates d'événements de la commune serait une proposition »

Pascal : « Il faudrait quantifier le temps des agents mobilisés pour chaque manifestation car cela commence à représenter un volume horaire conséquent »

Angélique : « Mettre en place une commission ouverte pour permettre aux habitants qui le souhaitent d'intégrer un groupe de travail et à terme en présentiel pour la bonne tenue des événements serait une idée complémentaire »

Anne : « Cela permettrait d'ouvrir aussi la portes aux nouvelles idées »

Angélique : « Ouvrir la commission en fin de réunion pour ne pas imposer le volet administratif des actions peut être dissuasif pour le lambda »

**Conclusion**

L'événement a trouvé son public du fait de la marque de fabrique « Par-delà les villages » mais au regard du coût demandé pour une poursuite du dispositif la collectivité doit s'emparer du concept en le déclinant en « quartier », le savoir-faire est présent en interne mais la mobilisation humaine doit être étudiée en amont.



## 2 Programmation culturelle

### a. Groupes / artistes sollicités pour novembre 2022

La municipalité à travers la commission CTC exprime le souhait d'avoir un concert/spectacle en novembre 2022 dans l'Odyssée. Des contacts ont été pris avec des bookeurs chargés de gérer les agendas de leurs artistes.

À ce jour nous n'avons reçu que 5 réponses :

FATOUMATA DIAWARA : Tournée 2022 close – Rappel pour 2023

GAEL FAYE : Tournée terminée cet été 2022 – Pas de retour en tournée avant 2024

EDOUARD BAER : Budget de 25 000 € - son agent nous propose un autre artiste

OLIVIER DE BENOIST : voir page suivante

NAAMAN : Son agent étudie notre demande

LA RUE KETANOU : En contact avec leur booker qui étudie notre demande

ANDRÉ MANOUKIAN : Budget de 15 000 €

Des relances régulières ont été faites mais la période demandée (novembre) est courte, nous aurons plus de chance en anticipant cette demande (1 an).

Il existe dans une autre moindre mesure des artistes et groupes que nous pourrions solliciter en repli ou dans une logique plus globale de programmation culturelle.

Les domaines qui peuvent être retenus :

- Spectacle enfant et/ou adulte
  - One man/woman Show
  - Pièce de Théâtre
  - Théâtre d'improvisation
  - Concerts de musique amplifiée
  - Arts du cirque
  - Spectacle de danse
  - Résidence d'artiste
    - Plasticien
    - Musicien
    - Comédien

### b. Calendrier 2023

Reste à définir la politique culturelle locale selon les points de vue :

- Prendre en compte un contexte territorial : économique, social, culturel ;
- Considérer la présence d'acteurs culturels et d'une vie associative ;
- Analyser les attentes des professionnels et de la population ;
- Repérer les projets et les ambitions des partenaires institutionnels (État, autres collectivités) ;
- Connaître le partage des responsabilités entre les différentes institutions ou autorités locales (CCALS).

Dans ce cadre la commission souhaite définir un cahier des charges techniques pour pouvoir proposer un contexte d'accueil auprès des artistes

- Volet hébergement (se rapprocher des professionnels locaux pour un état des lieux)
- Volet restauration (se rapprocher des professionnels locaux pour un état des lieux)
- Volet communication (faire un état des lieux de nos supports et les entretenir)
- Se rapprocher de la CCALS pour la programmation en complément de celle de Durtal à définir





**Plusieurs remarques d'élus :**

Pascal : « Le logement situé au-dessus de La Poste appartenant à la mairie pourrait devenir une solution d'accueil »

M. le Maire : « Les démarches pour le finaliser en terme de mobilier est en cours et la demande a été faite auprès des services »

Solène : « Investir 15 000 € pour un seul artiste au risque de ne pas pouvoir reconduire l'opération dans les mois suivants n'est pas judicieux, développer le choix dans les pratiques culturelles serait plus cohérent »

Anne : « Avoir sur les panneaux de communication de l'Odyssée le programme confondu de la CCALS et de la Mairie serait cohérent au regard de la salle qui reçoit les 2 entités »

Angélique : « Nous allons travailler pour proposer différentes pratiques culturelles, nous avons été sollicité pour accueillir des étudiants en Master 2 spectacle vivant et gestion de projet culturel à l'UCO (Angers) pour définir les missions culturelles de territoires au profit des communes et intercommunalités de Maine et Loire, en partenariat avec l'AMF 49 et la fondation Mécène et Loire. La solution est retenue et le contact sera pris auprès de M. Rabie RESSAD, Enseignant en politiques culturelles et développement des territoires de l'Université Catholique de l'Ouest »

### **3 Marché de Noël**

#### **a. Organisation**

L'événement qui a fêté ses 20 ans l'année passée est reconduit, le service communication se charge de contacter les commerçants et définir les contours de cette organisation selon les expériences passées.

#### **b. Animation**

Plusieurs animations seront reprises et il s'agira de les positionner dans l'organisation.

- Gobo
- Fanfare
- Chorales les Voix de Chambiers
- Illuminations
- Concert
- Sapins Commerçants
- Sonorisation
- Brioche
- Concours de dessins
- Photo Booth
- Spectacle

#### **c. Commerçants et artisans**

Une liste des précédents commerçants sur les autres années sera utilisée pour trouver les exposants du marché 2023.





**d. Décoration de Noël**

Face à la sobriété demandée au regard de l'actualité récente sur les coûts de l'énergie, la municipalité a le devoir de prendre des dispositions.

L'éclairage de Noël est en led depuis de nombreuses années et consomme peu mais l'éthique nous impose de repenser notre fonctionnement.

**Plusieurs remarques d'élu(e)s :**

Angélique : « *Gouis revient régulièrement pour être dans la boucle des animations et les illuminations sont un angle, des structures pourraient être installés à Gouis et une réflexion doit être lancée avec les Services Techniques sur l'exploitation des structures à Gouis (électricité) »*

M. le Maire : « *L'aménagement du square au Cheval Blanc doit être étudié, c'est un endroit stratégique pour dynamiser le quartier »*

Pascal : « *Nous devons communiquer sur pourquoi nous maintenons l'éclairage de Noël pour éviter les réactions contradictoires »*

Sébastien : « *On ne va pas se priver de ce moment après les dernières années compliquées »*

Solène : « *La population attend que des choses soient faites sur la commune et les illuminations en font partie »*

**Conclusion :**

Il est retenu de ne démarrer les illuminations qu'à partir du 3 décembre par une cérémonie d'allumage officiel et de forcer l'extinction à 21h/21h30. Le nouveau système de gestion électrique de l'éclairage public devrait permettre cette gestion.

Une campagne de communication devra expliquer les raisons du maintien de l'éclairage de Noël entre sensibilité et sobriété à renfort de chiffres et de références techniques.

Le traineau sera proposé à la vente à la collectivité conformément au contrat LOA souscrit pour un montant équivalent à 4% du prix d'achat neuf, la commission valide l'achat à terme, ce matériel pourra être installé ailleurs pour valoriser les quartiers de Durtal demandeurs de décoration. Le principe de roulement devra être défini.



#### **4 La France en courant**

Durtal est sollicité pour devenir la 12ème étape possible du 34ème Tour de LA FRANCE EN COURANT.

La ville de DURTAL s'engage à fournir un lieu situé en centre-ville, pour l'installation du village d'arrivée. La France En Courant s'engage à l'animer au cours de l'après-midi en attendant l'arrivée des coureurs.

La commune de DURTAL prendra en charge, l'hébergement, la restauration des coureurs, des accompagnateurs et des membres de l'organisation de La France en Courant, (120 personnes environ) et mettra à disposition de la France En Courant, un gymnase ou autre local sportif avec installation sanitaire.

Le repas du soir, sous forme de buffet sportif, sera prévu dans le même local ou à proximité.

La ville d'accueil a toute latitude pour communiquer auprès de ses administrés, d'en faire part aux correspondants de la presse locale et régionale, ainsi qu'aux organismes sportifs de la ville, notamment les clubs de course à pied, l'Office de tourisme, les commerçants et les centres d'accueil d'enfants.

##### **Ce qu'apporte le passage de la FEC dans la ville d'accueil :**

- Une épreuve originale et sportive unique en France
- Une animation musicale
- Un village artisanal avec produits des terroirs
- Une course pour les enfants avec remise de tee-shirts et friandises
- Le clown PIPO
- Une structure gonflable où les enfants pourront se détendre
- Un boulanger fabriquant le pain artisanal
- L'arrivée des coureurs, la proclamation des résultats et la remise de récompenses
- Remise de cadeaux à la municipalité

##### **À charge de la collectivité :**

- L'accueil des coureurs et de la caravane (environ 120 personnes) – Mise à disposition d'un gymnase.
- Quelques récompenses pour chaque équipe engagée
- L'apéritif après la remise des récompenses
- La prise en charge d'un repas sportif pour les coureurs et accompagnants (environ 120 personnes)
- Prises de courant sur le lieu d'arrivée et prise internet

##### **Plusieurs remarques d'élus :**

Angélique : « Nous pourrions solliciter les associations sportives pour être parties prenantes »

M. le Maire : « Le plateau sportif pourrait accueillir l'événement de par son accessibilité et son usage au sport »

Pascal : « Pour les plateaux repas il ne faut pas dépasser un certain montant, la solution plateau repas style Super U serait une solution »

Denis : « Tout en restant en cohérence avec l'idée que se sont des sportifs avec des besoins en apports énergétique »

Angélique : « Développer autour de cet événement des animations et des Food trucks pour permettre au public de venir profiter de l'événement »



**Conclusion :**

L'avis de la commission est favorable sous réserve de la participation des associations sportive et en avant « Courir à Durtal ».

Cette date du 27 juillet 2023 sera proche du Loir en Fête du 15 juillet 2023 il convient donc de s'assurer du présentiel élu et personnel pour la bonne marche de la manifestation.

## **5 Le Comice 2023**

La date du prochain comice a été posée le 2 septembre 2023, elle coïncide avec le forum des associations de la commune qui se tient en plein air sur la place des Terrasses.

La problématique logistique demande réflexion quant à cette organisation. La commune doit pouvoir participer par le biais de prêt de matériel de tables, bancs, barnums, barrières, communication, arrivée électrique ....

Aucune des deux dates n'est susceptible de changer et la variante « Camille Claudel » pour le forum revêt un caractère exceptionnel au regard de la météo du moment.

**Plusieurs remarques d'élu(e)s :**

Angélique : « La question est : est-ce du ressort de la commission culture ? où n'est-ce pas du ressort de toutes les commissions et en chef de file celle de la transition écologique »

M. le Maire : « Pour résoudre ces histoires de barnums et tables et bancs nous devrions faire deviser une location pour le forum et ainsi prêter gracieusement notre matériel au comice »

Anne : « Le repas doit être pris en charge par la collectivité, par exemple une paella, quelque chose de roboratif pour les participants »

M. le Maire : « Il convient de faire un état des lieux du matériel des autres communes afin de pouvoir s'entendre sur le prêt possible »

Angélique : « N'oublions pas que cette date est souvent retenue par les communes à proximité pour l'organisation de leur forum »

**Conclusion :**

La commission sera partenaire de l'organisation mais laisse l'association qui sera en charge de ce comice de venir vers la collectivité pour démarrer ce projet largement soutenu par les élu(e)s de Durtal.

Sans autre question, la séance est levée à 21h30